

Vol de véhicule et escroquerie à Port-Gentil

Fernand Nzengue dans le collimateur de la justice

CNE
Port-Gentil/Gabon

Gabonais, 29 ans, cet individu a été mis aux arrêts le jeudi 26 novembre dernier pour vol de voiture et escroquerie. La collaboration agissante entre les différentes antennes de la direction générale de la recherche (DGR) a été nécessaire pour cela. Nzengue médite actuellement sur son sort à la prison centrale de Port-Gentil. Le véhicule volé, en 2017, un Pajero TX, appartient à une agence de location

FERNAND Nzengue, un compatriote de 29 ans, a été écroué à la prison du Château à Port-Gentil pour vol de voiture et escroquerie aux dépens de la société Locato services, une agence de location d'automobiles située sur la route de l'aéroport. Il a été interpellé le jeudi 26 novembre 2018 grâce à une collaboration agissante entre les antennes de la direction générale des Recherches (DGR) de Libreville et de Port-Gentil. Le directeur général de

Locato services, François Tonnes, explique le véhicule a été volé, il y a plus d'un an, alors qu'il se trouvait en état de location. Tout commence le jeudi 8 juin 2017, explique le DG, lorsque trois individus, dont le mis en cause se rapprochent de son entreprise pour solliciter ses services. « Ils avaient loué le véhicule pour quatre jours et devaient donc le ramener le lundi 12 juin à 9h 30. Or, ce jour-là, nous avons tenté, en vain, de joindre nos clients toute la journée. C'est à ce moment que nous avons compris que nous avions affaire à des bandits et que la voiture n'était plus dans la ville. »

Au bout de trois jours de recherches infructueuses, François Tonnes apprend que sa voiture a été détournée. Il saisit alors la DGR de Libreville, sans résultat. Mais le DG de Locato services ne perd pas espoir. Il saisit, en novembre 2018, soit un an et demi plus tard, la DGR de l'Ogooué-Maritime. Lors d'une mission spéciale effectuée à cet effet par le chef



Photo : CNE

Fernand Nzengue à côté du véhicule détourné à l'agence Locato Services de Port-Gentil.

d'antenne à Libreville, celui-ci parvient à mettre la main, le jeudi 29 novembre 2018, sur Fernand Nzengue. Poursuivant ses investigations, le chef d'antenne de la DGR de l'Ogooué-Maritime découvre que le suspect avait déjà bradé le véhicule à "11 millions

de francs cfa" à un Libanais, qui lui, l'a revendu à "18 millions fcfa". Tandis que le Pajero TX, à l'état neuf, aurait coûté 39 millions fcfa à son propriétaire à Gesparc. Les faits s'étant déroulés à Port-Gentil, Fernand Nzengue y a donc été ramené avec son butin. S'il

nie les faits qui lui sont reprochés, « ses complices » présumés ont également déclaré ne l'avoir jamais vu. Selon le rapport de l'enquête, la voiture volée avait été transportée par un bateau de la Compagnie de navigation intérieure et internationale

(CNNII). « Pour faire voyager la voiture, ils ont pris le soin d'échanger la plaque d'immatriculation avec celle d'un Mitsubishi Pajero. Une négligence extrême de la part des agents de cette compagnie maritime », déplore François Tonnes.

Avant de se demander: « Comment peut-on prendre la plaque d'un Mitsubishi Pajero pour la mettre sur un Prado TX et réussir à faire passer une voiture comme ça, comme une lettre à la poste à la CNNII ? Ils doivent redoubler de vigilance dans leur façon de travailler. »

Victime pour la première fois de ce genre d'arnaque, le directeur général de Locato Services formule le souhait que ce réseau soit entièrement démantelé. Tout en saluant le professionnalisme de l'antenne marigovéenne de la DGR. Actuellement, l'affaire est en cours d'instruction au tribunal de première instance de Port-Gentil et le Pajero TX immobilisé dans l'enceinte du Palais de justice.

Mysticisme à Mouila

Qui en veut au proviseur du lycée technique Nyonda Makita de Mouila ?

FN
Mouila/Gabon

LE proviseur du lycée technique Nyonda Makita, Jean François Ngangueda, a été victime d'un acte jugé ignoble, perpétré par des personnes non encore identifiées. La scène se passe le mercredi 12 décembre 2018, à son logement de fonction, sise au sein même de l'établissement, au quartier Minembé, dans le premier arrondissement de la commune de Mouila. En effet, en sortant très

tôt de la maison ce jour-là, M. Ngangueda est désagréablement surpris de constater qu'il y a du sang tout autour de sa demeure. Notamment à la terrasse, devant la porte centrale, celle donnant à la cuisine et au garage. Et pas seulement. Une source ayant été au fait de la situation raconte : « Des taches de sang toutes fraîches étaient visibles, surtout au seuil de l'entrée principale. Puis, à un pas de là, on pouvait apercevoir un œuf posé non loin du liquide sanguin. » Un spectacle funeste qui a suscité moult interrogations dans l'entourage de



Photo : Felicien Ndongo

Un œuf et des taches de sang ont été retrouvés au domicile du chef d'établissement.

Ngangueda: s'agissait-il du sang d'origine humaine ou animale ? Que

visait un tel rituel perpétré au domicile d'un homme manifestement

sans histoires ? Des questions encore sans réponses qui attisent

la psychose. Car d'aucuns se demandent si on n'est pas là en présence de prémices d'une éventuelle attaque mystique contre le proviseur, ou même contre la communauté scolaire toute entière.

Le proviseur du lycée technique Nyonda Makita en a aussitôt informé sa hiérarchie, avant de saisir les Officiers de police judiciaire (OPJ) dans le cadre du constat d'usage sur les lieux.

Mieux, Jean-François Ngangueda a déposé une plainte contre X, en vue de l'ouverture d'une enquête.

Les faits d'ici

Un élève braqueur neutralisé au lycée de Sibang vendredi

UN jeune garçon élève au lycée Jean Baptiste Obiang Etoughe de Sibang a été neutralisé par les riverains dans l'après-midi de vendredi, dans les alentours du stade Monedan. Ce dernier aurait, rapporte une source, avec la complicité de deux autres jeunes déscolarisés, braqué une élève du lycée Djoue Dabany. Selon la même source, le jeune homme en uniforme scolaire tenait la fille en respect, à l'aide d'un cou-

teau de cuisine, pendant que ses deux compères fouillaient son sac. Deux personnes qui passaient par là et qui ont vu la scène de loin se sont lancés à la poursuite des délinquants. Seul le lycéen a été rattrapé.

Trois membres d'une famille victimes d'un braquage à Cosmopark

TROIS membres d'une famille, un frère et ses deux sœurs, de retour d'une veillée mortuaire à 1 heure du matin, ont été vic-

time d'un braquage perpétré par trois jeunes, au carrefour Cosmopark, vendredi alors qu'ils attendaient un taxi. Les braqueurs armés d'une machette et de deux couteaux, sortis de nulle part, les ont encerclés avant de les dépouiller de tout ce qu'ils avaient. L'une des sœurs aurait même supplié les bandits de lui remettre juste 2 000 francs pour régler le taxi qui les déposerait chez eux à Mindoube. En réponse, l'un des braqueurs lui a balancé un billet de 500 frs avant de s'évanouir dans la na-

Du chanvre saisi dans deux peluches à Ntoum

UN jeune homme en provenance de Libreville, a été interpellé, samedi, au poste de contrôle de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoum, avec deux ballots de chanvre dissimulés dans deux peluches. Le subterfuge a été découvert par les agents de police lors de la fouille des bagages des passagers dans le bus à bord duquel avait pris place le présumé dea-

ler. Le jeune homme a été trahi par son attitude. En effet, explique une source policière, il ne voulait pas se séparer de ses peluches qu'il serrait fort contre sa poitrine. Ce qui a attiré l'attention des policiers qui ont saisi les dites peluches. Dans l'une d'elles était soigneusement dissimulé un ballot de chanvre indien. Pour se justifier, le mis en cause a indiqué que, ouvrier dans un chantier forestier, il consomme cette drogue pour décupler ses forces.